



AG DE LA CLE ORGE-YVETTE – COPIL PAPI

MERCREDI 13 MARS 2019, SIAHVY

BILAN DE L'ANNÉE 2018 – PRÉVISIONNEL 2019

ORDRE DU JOUR

- **SAGE - PAPI : Bilan des activités 2018 et programme prévisionnel 2019**
- **Validation du budget de la CLE SAGE-PAPI Orge-Yvette**
- **Répartition des cotisations syndicales 2019**
- **Point d'information et questions diverses**



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018



Collège des élus (membres du bureau) :

Nouveau représentant pour la structure issue de la fusion des syndicats SIVOA, SIBSO et SIHAL (arrêté du 31 décembre 2018) -> SYORP (Syndicat de l'Orge, de la Rémarde et de la Prédecelle)

Maintien des 55 membres de la CLE -> Conservation des élus SIBSO et SIHAL au titre de leur mandat communal

Groupe de travail de la CLE – « Commission Avis du SAGE »

-> Règles de fonctionnement révisées en 2018 – Composition des membres prenant compte la fusion des syndicats de l'Orge

2 Postes à temps plein sur les missions suivantes :

Animatrice CLE/SAGE Orge-Yvette
Cynthia GAUER (départ en mai 2019)

- Animation de la CLE (Bureau, AG, Commissions thématiques...)
- Pilotage étude d'inventaire des ZH à l'échelle du SAGE
- Suivi de l'intégration des enjeux du SAGE dans les PLU et les projets d'urbanisme
- Expertise des dossiers Loi sur l'Eau
- Information et Communication
- Suivi des Contrats de bassin
- Pilotage du budget
- Suivi de la mise en oeuvre du PAPI

Chargée de mission PAPI Orge-Yvette
Wendy GUILBAUD jusqu'en déc. 2018
Remplacée / Laetitia SOULIER depuis déc. 2018

- Organisation des COTECH, COPIL, groupes de travail thématiques du PAPI
- Concertation entre les acteurs locaux
- Suivi général de la mise en œuvre des actions du PAPI / suivi administratif et financier
- Maîtrise d'ouvrage des actions du PAPI portées par CLE, appui aux maîtres d'ouvrage des autres actions du PAPI
- Suivi de l'intégration du risque inondation dans les PLU / Projets d'urbanisme
- Information et communication
- Suivi des actions du SAGE





1 Poste à temps plein – Stagiaire (8 mois)

Chargé de mission zones humides et
mise en œuvre politique ERC
Matthieu GAUVRIT

- Application de la méthode d'évaluation nationale des fonctions des zones humides sur le bassin de l'Orge-Yvette
- 5 communes concernées : St Geneviève-des-Bois, St Sulpice de Favières, Châteaufort, Corbreuse, Bruyères-le-Châtel
- Animation des COTECH – AG CLE sur l'étude
- Suivi des projets d'urbanisme en zone humide (expertise technique sur les mesures d'évitement engagées)
- Suivi des réunions PLU : Accompagnement priorisée pour la commune de Corbreuse
- Visite de terrain et formation d'élus (juin 2018)

Maintenir le suivi des projets concernés par la mesure « ERC » en zones humides

Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
								Bureau CLE		AG CLE	
			COFIL ZH		COTECH ZH					COFIL ZH	
	COM			COM	COM	COM	COM	Com Avis	Com Avis		

-  Bureau et AG de la CLE
-  Commission Avis de la CLE du SAGE
-  COFIL et COTECH sur l'inventaire des zones humides – SAGE
-  Réunion de communication sur le SAGE

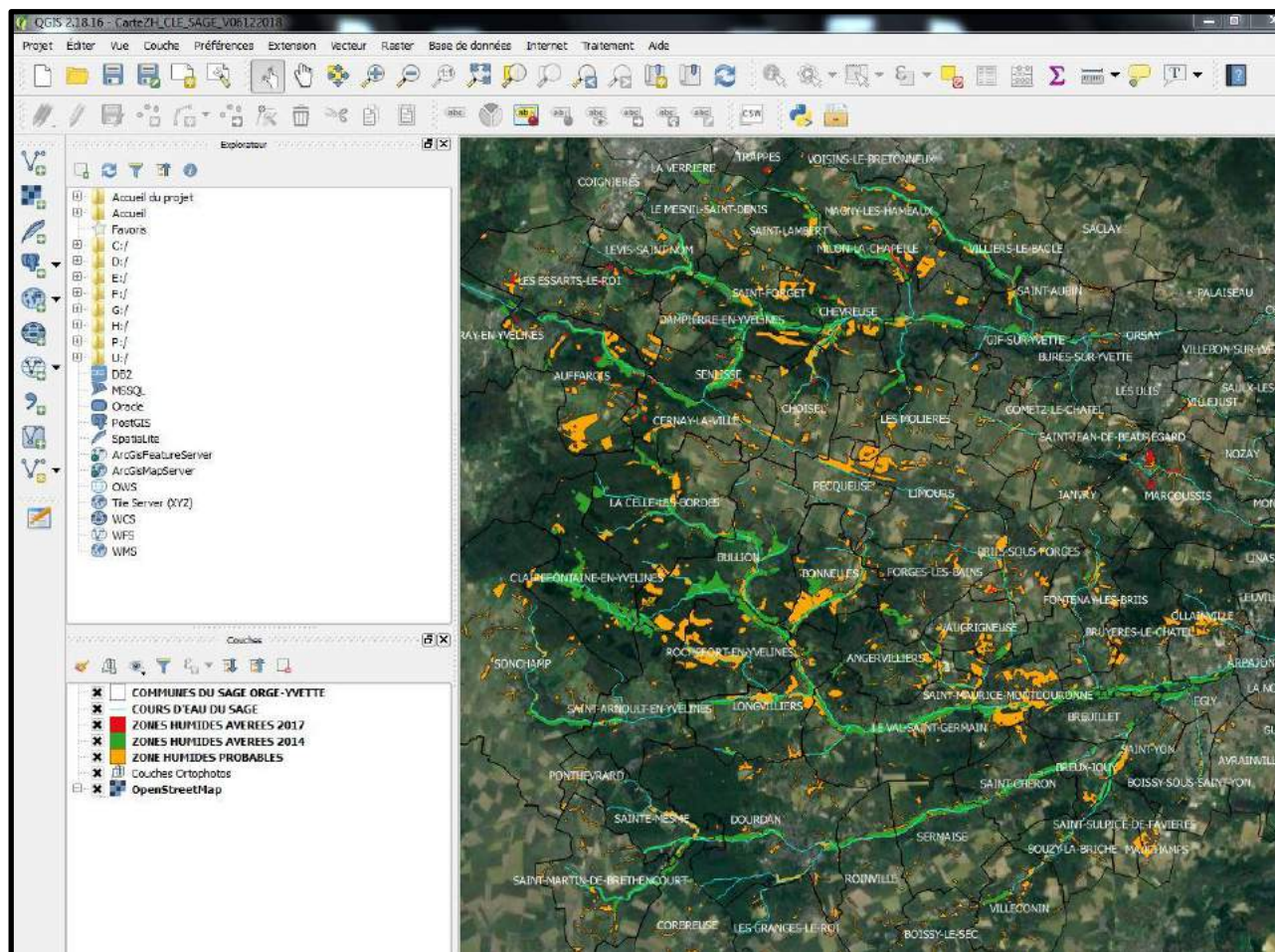
+ 10ème de communes suivies dans le cadre de la révision des PLU
Suivi des OAP en zones humides (Briis sous Forges, Boissy, Villebon...)

⇒ Phase 3 2018 : Inventaire ZH sur le bassin de l'Orge

Réunion du COPIL du 09 avril 2018

- Les fonctionnalités des zones humides sont pré-évaluées dans le cadre de l'étude mais doivent être approfondies par le pétitionnaire lors d'un projet d'urbanisme
- Estimation de l'enveloppe de pédologie à réaliser
- Possibilité de présenter certains secteurs potentiellement humides en « zone d'alerte » dans les documents d'urbanisme (PLU)
- 600 hectares de ZH supplémentaires inventoriées sur l'Orge (par rapport aux ZH connues dans le SAGE approuvé de 2014.
- Réception du fichier SIG à transmettre dans le cadre du groupe de travail « Urbanisme » SAGE/PAPI

Mise en œuvre du SIG partagé avec les syndicats de l'Orge-Yvette



Un outil pour :

- ZH connues 2014
- ZH identifiées 2017
- Enveloppe d'alerte
- ZH 2018 réceptionné (mars 2019)

VALORISATION & UTILISATION DES DONNEES ZH

Création GT « ZH & URBANISME » - Commission Avis du SAGE

- Suivi des avis PLU et des Permis d'aménager
- Etude de cas pratique (OAP en ZH avérée/ZH en zonage U/Construction en ZEC...)
- Cohérence inter-structures sur les avis rendus
- Suivi des mesures de la procédure « ERC » en zone humide

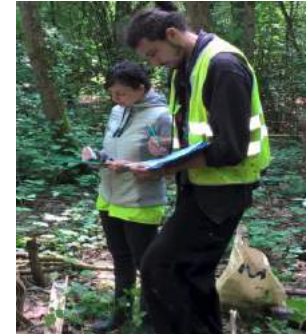


Intégration de ce groupe dans les règles de fonctionnement de la Commission Avis du SAGE

Etude des fonctionnalités des ZH – Méthode nationale

Objectifs :

- Etude collaborative sur trois enjeux prégnants : Zones Humides – Inondation – Urbanisme
- Diagnostic fonctionnel de 5 sites en ZH situées dans un contexte de zone d'expansion de crues
- Définir les enjeux et les pressions associés à ces milieux humides
- Utiliser le « service écosystémique de la ZH » dans le PLU



Synthèse des avis de la CLE – Dossier d'autorisation

Nature du projet	Localisation géographique	Avis CLE
Réhabilitation Mort Ru + aménagement de parcelles	Longpont-sur-Orge	Favorable
Restauration continuité écologique Yvette - ponts RD 938 et de Vaugien	Saint-Rémy-les-Chevreuse	Favorable
Exploitation site Géothermie à basse température	Grigny et Ris-Orangis	Favorable
SIERC - Captage eau - AAC - Forage St Benoit	Auffargis	Favorable
Mise en place d'un bassin d'orage	Essart le roi	Favorable avec réserves
ZAC Belles-Vues	Arpajon et Ollainville	Favorable avec réserves
Extension carrière de sablons à Marcoussis	Marcoussis	Favorable avec réserves
Construction d'un entrepôt frigorifique	Trappes	Favorable avec réserves
ZAC d'Epinay sur Orge	Epinay sur Orge	Défavorable

Dossier de déclaration

Nature du projet	Localisation géographique	Avis CLE
Création d'un réseau de drainage agricole	St-Rémy-les-Chevreuse	Défavorable

Dossier de permis de construire

Nature du projet	Localisation géographique	Avis CLE
Construction de bâtiments agricole pour l'hébergement du personnel	Ollainville	Favorable avec réserves

Synthèse des avis de la CLE – Avis sur les documents d'urbanisme (PLU)

Commune	Avis CLE	Favorable/Défavorable
Boissy sous St Yon	20/07/2018	Favorable avec réserves
Briis-sous-Forges	en cours	/
Corbreuse	en cours	/
Forges les bains	23/03/2018	Défavorable
Gometz la ville	08/02/2018	Favorable avec réserves
Palaiseau	17/01/2018	Favorable avec réserves
Roinville	12/02/2018	Favorable avec réserves
Saint Cheron	01/03/2018	Favorable avec réserves
Saint Rémy	10/08/2018	Favorable avec réserves
Sermaise	20/07/2018	Favorable avec réserves
St Cyr sous Dourdan	19/04/2018	Favorable avec réserves
Saint Mesme	06/08/2018	Favorable avec réserves
La Ville du Bois	17/10/2018	Favorable avec réserves

Veille importante sur les OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) des PLU situées en ZH potentielles et avérées

Accompagnement des communes dans la mesure règlementaire du SAGE : ERC (Eviter-Réduire-Compenser)

Accompagnement des projets d'urbanisme en ZH avérée ou probable

Breuillet	Parc du Château	ZH AVEREE
Breuillet	Logements sociaux	ZH POTENTIELLE
Breuillet	Projet ECT	ZH POTENTIELLE
Boissy sous St Yon	OAP des Closeaux en ZH pédo	ZH AVEREE
Briis sous Forges	2 OAP en ZH	ZH AVEREE
Forges les bains	OAP en ZH	ZH AVEREE
Sermaise	OAP en bordure de ZH	ZH AVEREE
Linas	14 maisons individuelles et un immeuble de 19 logements	ZH POTENTIELLE
Linas	Permis de construire en ZH	ZH AVEREE Pédo (Etude du permis)
Villebon sur Yvette	Prairie de Villebon	ZH AVEREE
Egly	Lotissement projet Villelouvette	ZH AVEREE
Saint Mesme	OAP en bordure extrême ZH avérée	ZH POTENTIELLE (bordure ZH avérée)
Saint Rémy	Projet de drainage agricole sur des ZH pédologique	ZH AVEREE
Trappes	Dossier autorisation examiné - Construction entrepot frigo	ZH POTENTIELLE (IND-JAUNE)
Longpont sur Orge	OAP PLU n°1 (Secteur Grange aux cercles et Grands Echassons)	ZH POTENTIELLE

Principales étapes demandées aux aménageurs :

Si en ZH « probables » : Vérification du caractère humide ou non selon la méthode appliquée dans l'arrêté du 24 juin 2008 modifié

Si en ZH « avérée » : Inscription de la ZH au PLU – Réalisation d'un diagnostic fonctionnel de la ZH selon la méthode nationale ONEMA (même travail que l'actuelle étude de la CLE sur 5 sites tests) – Propositions techniques pour réaliser la mesure d'évitement des impacts sur la ZH.

Dépôt du PAPI aux services de l'état pour instruction

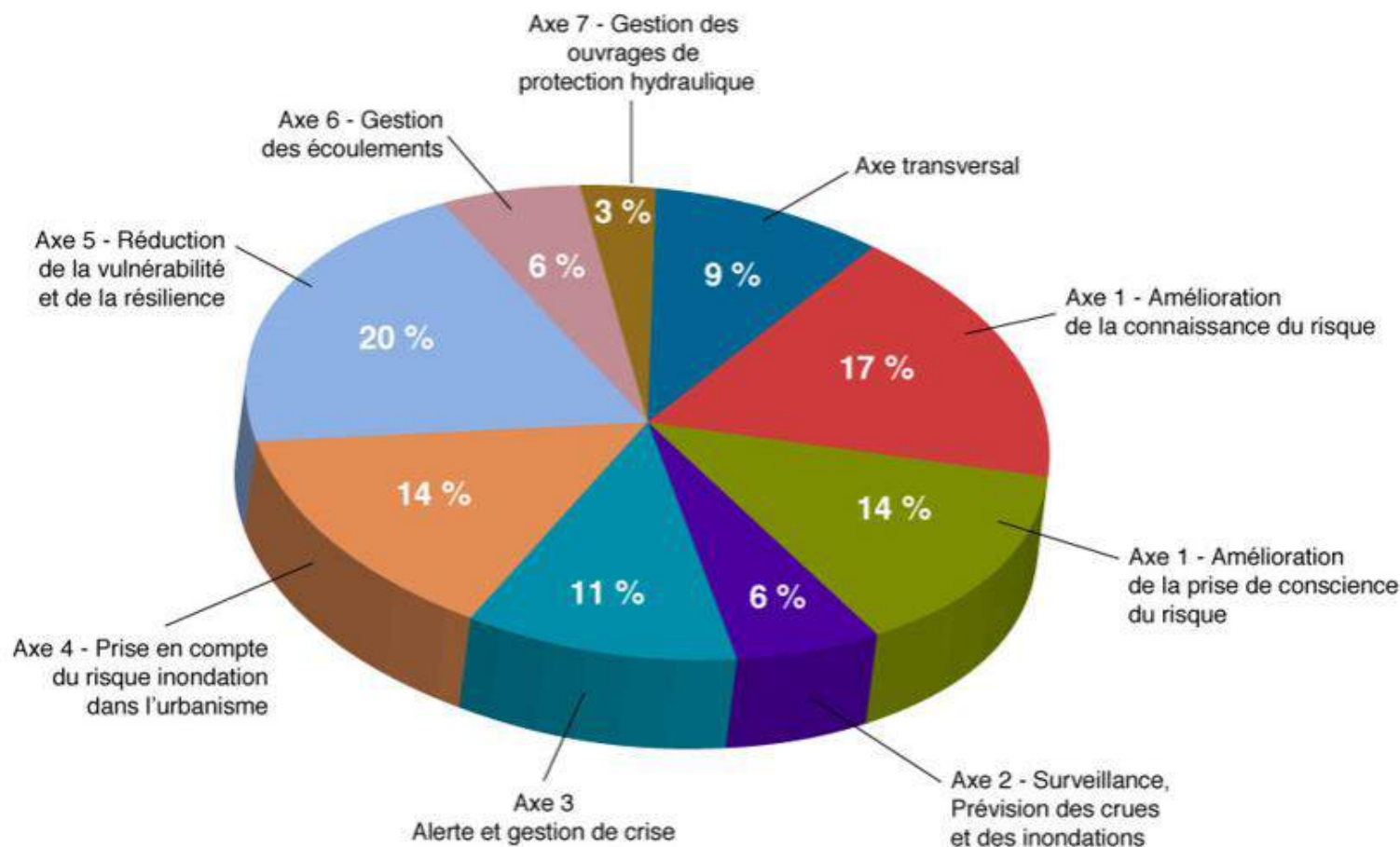
	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
CCHVC		COFIL		COFIL								
CCP Limours					Dépôt PAPI					Labellisation le 03/10	Signature PAPI 13/11	Signature Conventions Co-MO
CART									Gestion crise			
									Culture risque		Transition animation	

- Rencontre des EPCI FP sur la GEMAPI
- COFIL PAPI (débat projet / budget / financement)
- 2 premiers groupes de travail PAPI
- Labellisation et signature du PAPI et des conventions de co-maîtrise d'ouvrage
- Rencontres des acteurs / transition animation



Aboutissement de l'élaboration du PAPI D'INTENTION

Labellisation d'un programme global et cohérent



35 actions

Répartition de la maîtrise d'ouvrage des actions portées par la CLE

Les actions portées par la CLE

CLE

- 0 – 01 : Animation du PAPI d'intention / mobilisation des MO
 - 0 – 02 : Préparation du PAPI Complet
 - 0 – 03 : Plateforme collaborative de partage de données
 - I – 01 : Création d'un modèle hydraulique global simplifié
 - I - 04 : Etude hydraulique globale
 - I - 12 : Actions de communication sur le PAPI
 - II – 01 : Etude du réseau de suivi des hauteurs d'eau et de débits
 - II – 02 : Plateforme d'échange des données de suivi en temps réel
 - IV-03 : Mise en place stratégie de préservation de parcelles en zones à risque
 - IV-04 : Démarche de prise en compte du risque inondation dans PLU / SCOT
 - IV-05 : Amélioration de la gestion des eaux pluviales et maîtrise des ruissellements (élaboration / mise en œuvre schémas pluviaux)
 - VI – 01 : Etude des ouvrages hydrauliques (suite à étude hydraulique globale)
 - VII – 01 : Etude des systèmes d'endiguement (suite à étude hydraulique globale)
- } Animation
dés 2019

Les actions portées par les maîtres d'ouvrage

PNR

- I – 08 : Pose de repères de crue
- I – 09 : Communication grand public
- I – 10 : Poursuite et diversification sensibilisation des scolaires
- I – 11 : Formation des élus à la gestion du risque

SIAHVY

- V – 01 : Etat des lieux des réseaux stratégiques en zone inondable
- V – 02 : Etude de vulnérabilité sur les zones à enjeux
- V – 03 : Réalisation de diagnostics de vulnérabilité pilotes

Syndicat de l'Orge Ollainville Ex SIBSO

- I – 03 : Construction modèle hydraulique Orge Amont, Rémarde, Prédecelle
- I – 05 : Etude de l'aléa ruissellement rural et remontée de nappe
- I – 06 : Cartographie des aléas de ruissellements urbains pour intégration dans PLU
- I – 07 : Définition de l'aléa sur les territoires en tête de bassin
- VI – 02 : Etude préalable travaux d'hydraulique douce

Syndicat de l'Orge Viry Ex SIVOA

- I-02 : Mise à jour modèle hydraulique Orge aval
- III-01 : Retour d'expérience et communication sur systèmes d'alerte à la population
- III-02 : Retour global d'expérience
- III-03 : Accompagnement des communes à la réalisation d'exercices de crise

Autres maîtres d'ouvrage

DDT 91

- IV-01 : PPRI Rémarde

DDT 78

- IV-02 : PPRI de l'Yvette amont (partie Yvelinoise du bassin versant

Commune de
Savigny-sur-Orge

- V – 05 : Diagnostics de vulnérabilité sur Savigny-sur-Orge

Commune de
Viry-Châtillon

- V – 06 : Diagnostics de vulnérabilité sur Viry-Châtillon

Commune de
Longjumeau

- V – 07 : Diagnostics de vulnérabilité sur Longjumeau

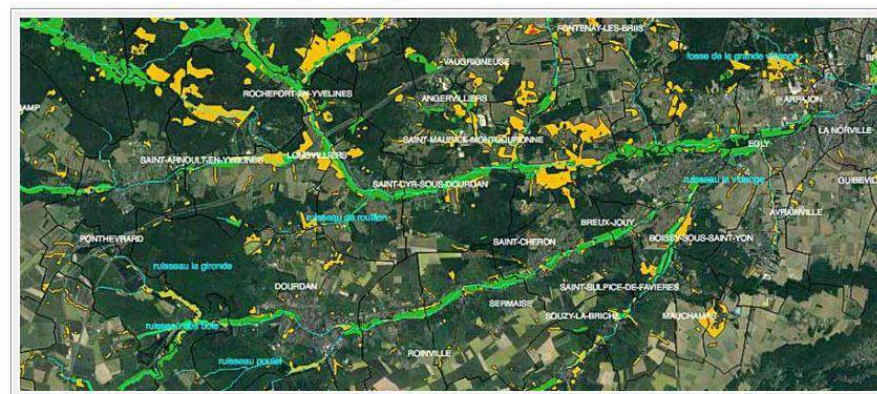
CD 91

- V – 04 : Animation d'un réseau de communes (91) visant à engager des démarches de réduction de la vulnérabilité



- Mise en ligne du site internet effectuée – Réception de la newsletter d’ouverture du site
- Cartographie interactive des inventaires réalisés en 2018 + enveloppe d’alerte
- Création de la plateforme de données pour l’échange avec les groupes de travail du SAGE et du PAPI

Carte interactive des zones humides du SAGE Orge-Yvette
Cliquez sur l'image pour utiliser la carte interactive



Résultat de clôture de l'année 2018

Résultats définitifs de l'exercice 2018 - CLE

FONCTIONNEMENT	
Dépenses de fonctionnement	234 143,56 €
Recettes de fonctionnement	234 679,04 €
Résultat de l'exercice (excédent)	535,48 €
Déficit antérieur reporté	- €
Excédent antérieur reporté	1 210,25 €
Résultat de clôture (excédent) (= 002 avant aff° éventuelle au 1068)	1 745,73 €
INVESTISSEMENT	
Dépenses d'investissement	14 842,15 €
Recettes d'investissement	25 205,33 €
Résultat de l'exercice	10 363,18 €
Déficit antérieur reporté	- €
Excédent antérieur reporté	22 522,26 €
Résultat de clôture (Excédent) (=001)	32 885,44 €
Restes à réaliser en dépenses	4 860,00 €
Restes à réaliser en recettes	5 460,00 €
Solde Restes à réaliser 2018	600,00 €
BESOIN DE FINANCEMENT (= 1068) si déficit invt [résultat de clôture + solde des RAR]	- €
RESULTAT DEFINITIF	35 231,17 €

PROGRAMME D' ACTIONS 2019

- ❖ Clôture du marché relatif à l'inventaire des zones humides du SAGE prévue fin juin 2019 (étude initialement finalisée fin 2018) -> Réalisation des prospections complémentaires nécessaires
- ❖ Diminution des dépenses prévues initialement : Scénario 3 ZH : 11082 hectares - Scénario 4 ZH : 9400 hectares : Décision du COPIL de cibler les prospections sur les ZHP.
- ❖ Bilan des prospections effectuées : 9400 hectares réalisés comme prévu au S4.
- ❖ **AG de la CLE - Clôture de l'étude – jeudi 16 mai 2019 à 16h au SIAHVY**
- ❖ Expertises de terrain à compléter (volet pédologique sur les parcelles privées) suite à la réception de l'arrêté inter-préfectoral (prestation forfait non supplémentaire)
 - Hiérarchisation des secteurs à prioriser pour le terrain (parcelle sous pression foncière, enjeux écologiques...)
 - Le reste des secteurs seront maintenu dans une « enveloppe d'alerte » dans les cartes finales au 1/5000^{ème} (ZH probable – critère pédologique à réaliser)
- ❖ Entrée des données sous GWERN (base de données nationale sur les ZH)
- ❖ Rendu du rapport final et des cartographies des zones humides au 1/5000^{ème} (échelle PLU)

Accompagnement et utilisation des données du SAGE sur les zones humides :

-> 600 hectares de ZH supplémentaires par rapport à la proportion connue dans le SAGE de 2014 : déterminées en 2018 sur le bassin de l'Orge

-> Détermination de ZH supplémentaires sur critère pédologique à réaliser

-> ≈ 50% de ces ZH sont situées sur le tissu urbain du bassin de l'Orge

-> 20ème de communes concernées par la l'élaboration/révision de PLU

- Détermination des OAP des communes
- Secteurs ouverts à l'urbanisation
- Secteurs à enjeux inondation – sites à préserver – Liaison TVB à conserver
- Permis de construire concernés par la problématique ZH – « ERC du SAGE »

Compétence de la cellule d'animation du SAGE de veiller à l'application de la « doctrine » ZH (application des dispositions du SAGE) -> Animation du réseau sur la thématique

Poursuite et déploiement de l'accompagnement du SAGE/PAPI avec le réseau des acteurs « Eau-Urbanisme » (Syndicats, services de l'Etat...)

URBANISME = THEMATIQUE TRANSVERSE AU SAGE ET AU PAPI

- ❖ Dernière révision du SAGE : Arrêté inter-préfectoral du 02 juillet 2014
- ❖ Nécessité d'actualiser les données des cartographies du SAGE (zones humides, zones d'expansion des crues, cartographies données sur la qualité de l'eau...)
- ❖ Mise à jour du tableau de bord permettant d'indiquer la mise en œuvre des actions programmées dans le cadre du PAGD du SAGE (suivi de l'application auprès des syndicats gestionnaire de cours d'eau)
- ❖ En 2019 : préparation du marché de révision du SAGE : rédaction du CCTP, enveloppe de prix...
- ❖ Début des travaux souhaités pour l'année 2020
- ❖ Alimentation de la révision du SAGE par les groupes de travail

- ❖ Accompagnement des communes – PLU
- ❖ Animation des Commissions avis du SAGE
 - Focus sur les dossiers d'urbanisme (harmonisation des règles appliquées en matière de traitement des permis de construire/d'aménager)
 - Gestion des eaux pluviales (dimensionnement des ouvrages, application du débit de fuite)
 - Application de la procédure ERC concerné par le volet ZH (Nombreux projets concernés à venir dans le cadre de l'inventaire réalisé sur l'Orge)
- ❖ Avis dossiers loi sur l'eau (Autorisation/Déclaration)
- ❖ Suivi et accompagnement des projets engagés sur une procédure ERC

- Animation des comités techniques, comités de pilotage et de 5 groupes de travail thématiques pour mise en œuvre «collective» des actions ,
- Renforcement animation auprès des acteurs de l'urbanisme, agriculteurs et entreprises,
⇒ Elargissement du comité de pilotage / comité technique aux chambres consulaires
- Elaboration / suivi des marchés et dossiers de subventions relatifs aux actions portées / la CLE et appui aux MO sur autres actions,
- Accompagnement à l'intégration du risque inondation en urbanisme,
- Participation aux réseaux d'acteurs inondations (CEPRI, ateliers PAPI Seine et Marne F...)

ANIMATION DU PAPI – Mise en œuvre des actions

Maître d'ouvrage		Référence et libellé de l'action		2019		2020		2021	
Axe 0 : Animation									
Structure porteuse PAPI		0-01 : Animation PAPI							
Structure porteuse PAPI		0-02 Préparation du PAPI complet							
Structure porteuse PAPI		0-03 : Mise en place (et développement) d'une plateforme collaborative							
Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque									
Structure porteuse PAPI		I-01 Création d'un modèle hydraulique global simplifié							
SYORP (ex-SIVOA)		I-02 Mise à jour du modèle Orge aval							
SYORP (ex-SIBSO)		I-03 Construction d'un modèle hydraulique sur l'Orge Amont, la Rémarde et la Prédecelle							
① Structure porteuse PAPI		I-04 Etude hydraulique globale du bassin versant							
SYORP (ex-SIBSO)		I-05 : Etude aléa ruissellement et remontée de nappe							
SYORP (ex-SIBSO)		I-06 Cartographie des aléas de ruissellements urbains							
SYORP (ex-SIBSO)		I-07 : Définition de l'aléa sur les territoires en tête de bassin							
PNR		I-08 Identification et pose de repères de crue							
② PNR		I-09 Communication à destination du grand public							
PNR		I-10 Sensibilisation des scolaires							
PNR		I-11 Formation des élus							
Structure porteuse PAPI		I-12 Actions communication sur le diagnostic du PAPI							
Axe 2 : Surveillance et prévision des crues et des inondations									
Structure porteuse PAPI		II-01 Etude du réseau de suivi des hauteurs d'eau et de débits							
Structure porteuse PAPI		II-02 Mise en place d'une plateforme d'échange							
Axe 3 : Alerte et gestion de crise									
③ SYORP (ex-SIVOA)		III-01 Retour d'expérience et communication sur les systèmes d'alerte							
SYORP (ex-SIVOA)		III-02 Retour global d'expérience sur le bassin versant							
SYORP (ex-SIVOA)		III-03 Accompagnement à la réalisation d'exercice de crise							
Axe 4 : Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme									
DDT91		IV-01 Elaboration du PPRI de la Rémarde							
DDT78		IV-02 Elaboration du PPRI de l'Yvette amont							
④ Structure porteuse PAPI		IV-03 Stratégie de préservation de parcelles en zones à risque							
Structure porteuse PAPI		IV-04 Démarche de prise en compte du risque inondation (débordement, ruissellements, nappe)							
Structure porteuse PAPI		IV-05 Amélioration de la gestion des eaux pluviales							
Axe 5 : Actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens									
SIAHVY		V-01 Etat des lieux des réseaux stratégiques							
SIAHVY		V-02 Etude de vulnérabilité sur les zones à enjeux							
SIAHVY		V-03 Réalisation de diagnostics de vulnérabilité pilotes							
⑤ CD91		V-04 AMO d'accompagnement des communes à une démarche de réduction de vulnérabilité							
Savigny-sur-Orge		V-05 Diagnostics de vulnérabilité de bâtiments communaux à Savigny-sur-Orge							
Viry-Châtillon		V-06 Diagnostics de vulnérabilité de bâtiments communaux à Viry-Châtillon							
Longjumeau		V-07 Diagnostics de vulnérabilité de bâtiments communaux à Longjumeau							
Axe 6 : Gestion des écoulements									
Structure porteuse PAPI		VI-01 Etude des ouvrages hydrauliques							
SYORP (ex-SIBSO)		VI-02 Etude préalable à la réalisation de travaux d'hydraulique douce							
Axe 7 : Gestion des ouvrages de protection hydraulique									
Structure porteuse PAPI		VII-01 Etude des systèmes d'endiguement							

➤ Planification sur 3 ans
2019 = 1^{ère} année de mise en œuvre

➤ Mise en œuvre des actions lancée en groupes de travail dès février 2019

➤ 5 groupes de travail :

- ① Aléa
- ② Culture du risque
- ③ Prévision, Alerte et gestion de crise
- ④ Urbanisme (fusion avec groupe urbanisme du SAGE)
- ⑤ Vulnérabilité

- Groupes de travail du PAPI regroupant :
 - les techniciens des structures maîtres d'ouvrage,
 - les services de l'état,
 - les financeurs.

- Objectifs des groupes de travail du PAPI
 - Définition des objectifs détaillés des actions
 - Articulation des actions liées / Planning détaillé **et priorisation plus fine des actions**
 - Structure des marchés publics
 - Définition des grandes lignes des cahiers des charges
 - Suivi des marchés et de la réalisation des actions
(en second plan derrière maître d'ouvrage)

- Présentation des actions à lancer en 2019

Actions à lancer par la CLE : **en 2019** / en 2020 ou 2021

↪ **Intégrées dans projet de budget 2019**

CLE

- 0 – 01 : Animation du PAPI d'Intention / mobilisation des MO
- 0 – 02 : Préparation du PAPI Complet
- 0 – 03 : Plateforme collaborative de partage de données
- I – 01 : Création d'un modèle hydraulique global simplifié → 50 % sur 2019 + concertation pour mutualisation de données avec les services de l'état
- I - 04 : Etude hydraulique globale
- I - 12 : Actions de communication sur le PAPI
- II – 01 : Etude du réseau de suivi des hauteurs d'eau et des débits } 70 % sur 2019
- II – 02 : Plateforme d'échange des données de suivi en temps réel }
- IV-03 : Mise en place stratégie de préservation de parcelles en zones à risque
- IV-04 : Démarche de prise en compte du risque inondation dans PLU / SCOT } Attente connaissances + fines mais travail sur méthodologie et animation dès 2019
- IV-05 : Amélioration de la gestion des EP et maîtrise des ruissellements (schémas pluviaux) }
- VI – 01 : Etude des ouvrages hydrauliques (suite étude hydraulique globale)
- VII – 01 : Etude des systèmes d'endiguement (suite étude hydraulique globale)

ANIMATION DU PAPI – Mise en œuvre des actions

Actions à lancer par les maîtres d'ouvrage : en 2019 / en 2020 ou 2021

↳ A intégrer dans les projets de budget 2019

PNR

- I – 08 : Pose de repères de crue
- I – 09 : Communication grand public → Stratégie à définir pour juin 2019
- I – 10 : Poursuite et diversification sensibilisation des scolaires
- I – 11 : Formation des élus à la gestion du risque → Report après élections 2020

SIAHVY

- V – 01 : Etat des lieux des réseaux stratégiques en zone inondable
 - V – 02 : Etude de vulnérabilité sur les zones à enjeux
 - V – 03 : Réalisation de diagnostics de vulnérabilité pilotes
- } Groupement de commande + avenant éventuel sur PAPI pour diagnostics sur 2 quartiers

Syndicat de l'Orge (Ollainville)

- I – 03 : Construction modèle hydraulique Orge Amont, Rémarde et Prédecelle
- I – 05 : Etude de l'aléa ruissellement rural et remontée de nappe
- I – 06 : Cartographie des aléas de ruissellements urbains pour intégration dans PLU
- I – 07 : Définition de l'aléa sur les territoires en tête de bassin
- VI – 02 : Etude préalable travaux d'hydraulique douce

Syndicat de l'Orge (Viry)

- I-02 : Mise à jour modèle hydraulique Orge aval
- III-01 : Retour d'expérience et communication sur systèmes d'alerte à la population
- III-02 : Retour global d'expérience
- III-03 : Accompagnement des communes à la réalisation d'exercices de crise

Actions à lancer par d'autres maîtres d'ouvrage : **en 2019** / en 2020 ou 2021

DDT 91

- IV-01 : PPRI Rémarde

DDT 78

- IV-02 : PPRI Yvette amont (partie Yvelinoise du bassin versant)

Commune de
Savigny-sur-Orge

- V – 05 : Diagnostics de vulnérabilité sur Savigny-sur-Orge

Commune de
Viry-Châtillon

- V – 06 : Diagnostics de vulnérabilité sur Viry-Châtillon

Commune de
Longjumeau

- V – 07 : Diagnostics de vulnérabilité sur Longjumeau

CD 91

- V – 04 : Animation d'un réseau de communes (91) visant à engager des démarches de réduction de la vulnérabilité

BUDGET PRÉVISIONNEL 2019

COTISATIONS SYNDICALES

SECTION DE FONCTIONNEMENT – BP 2019

**BP CLE 2019 revu à la baisse suite au Bureau de la CLE en date du 06/02/2019 –
Ajustement des cotisations syndicales 2019**

DEPENSES	BP +DM 2018	BP 2019	RECETTES	BP + DM 2018	BP 2019
Ch. 002 Résultat d'exploitation reporté	0,00€	0,00€	Ch. 002 Résultat d'exploitation reporté (excédent fctmt reporté)	1 210,25€	1 745,73€
Ch. 011 Charges à caractère général	148 830,00€	40 000,00€	Ch. 013 Atténuation de charges	0,00€	1 500,00€
Ch. 012 Charges de personnel	101 550,00€	134 050,00€	Ch. 74 Dotations et participations (subventions)	259 359,75€	221 404,27€
Ch. 022 Dépenses imprévues	0,00€	2 000,00€	7472 Régions	41 000,00€	1 600,00€
Ch. 023 Virement à la section d'investissement	0,00€	0,00€	7473 Départements	25 340,00€	1 600,00€
Ch. 042 Opérations d'ordre (transfert entre sections)	13 900,00€	15 500,00€	74758 Autres groupements (Syndicats)	100 504,75€	200 804,27€
Ch. 65 Autres charges de gestion courantes	100,00€	110,00€	7478 Autres organismes (AESN, fonds Barnier...)	92 515,00€	17 400,00€
Ch. 67 Charges exceptionnelles	0,00€	37 000,00€	Ch. 75 Autres produits de gestion courante	1 000,00€	10,00€
			Ch. 042 Opérations d'ordre (transfert entre sections)	2 810,00€	4 000,00€
TOTAL	264 380,00€	228 660,00€	TOTAL	264 380,00€	228 660,00€

SECTION D'INVESTISSEMENT – BP 2019

DEPENSES	BP + DM 2018	BP 2019	RECETTES	BP + DM 2018	BP 2019
Ch. 001 Solde d'exécution de la section d'inv't reporté	0,00€	0,00€	Ch. 001 Solde d'exécution de la section d'inv't reporté	22 522,26€	32 885,44€
Ch. 020 Dépenses imprévues	2 412,26€	985,44€	Ch. 021 Virement de la section de fonctionnement	0,00€	0,00€
Ch. 040 Opérations d'ordre (transfert entre sections)	2 810,00€	4 000,00€	Ch. 040 Opérations d'ordre (transfert entre sections)	13 900,00€	15 500,00€
Ch. 20 Immobilisations incorporelles	94 860,00€	85 860,00€	Ch.10 Immobilisations corporelles (1068 excédent de fctmt capitalisé)	0,00€	0,00€
Ch. 21 Immobilisations corporelles	11 000,00€	6 200,00€	Ch. 13 Subventions d'investissement	74 660,00€	56 460,00€
Ch. 23 Immobilisations en cours	0,00€	7 800,00€			
TOTAL	111 082,26€	104 845,44 €	TOTAL	111 082,26€	104 845,44 €

Répartition des cotisations syndicales – détail selon délibération du 27 juin 2018
Suite à la demande du bureau de la CLE en date du 06/02/2019

Répartition financière entre les syndicats selon délibération du 27/06/2018	Pour rappel Financement 2018	Financement 2019 / CLE (Fonctionnement du SAGE et du PAPI) 200 804,27		Financement 2019 / CLE (Etudes du PAPI) 0,00		TOTAL
		Taux	Montant	Taux	Montant	
SIAHVY	40 201,90 €	40%	80 321,71 €	41,4%	0,00 €	80 321,71 €
SIVOA	40 201,90 €	40%	80 321,71 €	41,4%	0,00 €	80 321,71 €
SIBSO	12 060,57 €	12%	24 096,51 €	12,5%	0,00 €	24 096,51 €
PNR	5 025,24 €	5%	10 040,21 €	1,6%	0,00 €	10 040,21 €
SIAHL	3 015,14 €	3%	6 024,13 €	3,1%	0,00 €	6 024,13 €
TOTAL	100 504,75 €	100%	200 804,27 €	100%	0,00 €	200 804,27 €

Mémo : BP avant diminution : 233 186,79 euros pour la cotisation des syndicats

Répartition des cotisations syndicales 2019 – Délibération BP CLE

SAGE – PAPI Orge-Yvette

Clé de répartition frais de fonctionnement SAGE/PAPI

SIAHVY = 40 %

SIVOA = 40 %

SIBSO = 12 %

PNR = 5 %

SIHAL = 3%

Clé de répartition des études
d'investissement du PAPI Orge-Yvette
Spécifique et proportionnelle

SIAHVY = 41,4 %

SIVOA = 41,4 %

SIBSO = 12,5 %

PNR = 1,6 %

SIHAL = 3,1 %



Deux acteurs : SIAHVY – SYORP

GEMAPI (PNR reste acteur dans le cadre de la CLE)

Proposition d'équi-répartition des cotisations

Application de la clé générale relative aux frais de fonctionnement SAGE/PAPI

Répartition des cotisations syndicales 2019 – Délibération BP CLE

	Fonctionnement du SAGE et du PAPI Orge-Yvette	Etudes du PAPI Orge-Yvette
SIAHVY Syndicat de l'Yvette	45 %	0%
Syndicat de l'Orge, Rémarde, Prédecelle (SYORP)	55 %	0%

- Fusion des syndicats du bassin de l'Orge -> SYORP
- Double clé de répartition financière s'appliquant pour :
 - Financement des frais de fonctionnement du SAGE et du PAPI Orge-Yvette : Postes d'animation SAGE et PAPI, Frais de fonctionnement de la cellule animation), Frais d'études relatifs au SAGE (inventaire des zones humides, révision du SAGE...) ;(soit de 45% pour le SIAHVY, et de 55% pour le SYORP : en prenant en compte la fusion)
 - Etudes relatives à la mise en œuvre du PAPI Orge-Yvette (clé de répartition spécifique)

Répartition des cotisations syndicales 2019 – Délibération BP CLE

- Simplification budgétaire : Répartition des cotisations CLE entre les syndicats porteurs de la compétence GEMAPI (SIAHVY-SYORP)
- Le SIAHVY supporte financièrement la part de cotisation syndicale du PNR initialement établie dans le cadre de la délibération du 27 juin 2018, qui était de 5% pour les frais de fonctionnement du SAGE et du PAPI (hors études du PAPI). Le PNR aura toujours pouvoir de décision au sein de la CLE et du PAPI
- Pour le BP 2019 : Les syndicats n'auront pas à engager de dépenses relatives aux études du PAPI Orge-Yvette : les dépenses d'investissement seront financées par :
 - les subventions d'investissement versées par Fonds Barnier / AESN / Département 91
 - l'excédent budgétaire de la section d'investissement du budget de la CLE (année N-1)

INF'EAU du SAGE et PAPI

Prochaines réunions... et questions diverses

- AG de clôture de l'inventaire des zones humides le 16 mai 2019 à 16h au SIAHVY.
- Colloque « Le PAPI : une démarche de solidarité territoriale » organisé par l'EPTB Seine Grands Lacs le 4 juin 2019 à Paris
- Recensement des projets de prévention des inondations par l'EPTB Seine Grands Lacs pour négocier l'enveloppe FEDER du plan Seine 2021-2026



MERCI DE VOTRE ATTENTION

Cellule d'animation Orge-Yvette

Président du SAGE et du PAPI Orge-Yvette : Claude JUVANON

Animatrice du SAGE Orge-Yvette : Cynthia GAUER cynthia.gauer@orge-yvette.fr

Animatrice du PAPI Orge-Yvette : Laetitia SOULIER laetitia.soulier@orge-yvette.fr

Tél : 01 69 31 05 82 / 01 69 31 72 13